Revue Internationale du Chercheur
ISSN: 2726-5889
Volume 3 : Numéro 4

De la structuration médiatique de l'espace public aux modèles congolais de mise en scène du récit médiatique.
A la lumière de « Les médias et l'information » de Patrick Charaudeau et de la « théorie de scribalité » de François–Xavier Budim'bani

From the media structuring of the public space to the congolese models of staging the media narrative
In the ligth of « The media and the information » by Patrick Charaudeau and the theory of scribality » Francois-Xavier Budim'bani

Par Jean–Claude
UNYUTHOWUN UBEGIU
Au cycle doctoral en Communication Sociales
L'Université Catholique du Congo, UCC.

Date de soumission : 13/11/2022

Date d'acceptation : 15/12/2022

Pour citer cet article :

Jean–Claude. P. (2022) « De la structuration médiatique de l'espace public aux modèles congolais de mise en scène du récit médiatique », Revue Internationale du Chercheur « Volume 3 : Numéro 4 » pp : 422- 443

Résumé

Comment Charaudeau conçoit-il l'univers médiatique ? Comment les médias structurent-ils l'espace public? Quelles sont les logiques sous-jacentes à la mise en scène médiatique? Dans quelle mesure ces logiques infèrent-elles sur la pratique médiatique en RDC ? Ce texte met en discussion deux théories : la théorie de l'univers médiatique comme un construit et la théorie de scribalité. La première, dont Patrick Charaudeau est auteur, considère qu'il y a une relation la structuration de l'espace public et la mise en scène dans le récit. La seconde est de F.-Xavier Budim'bani. Elle tient que la logique médiatique est une logique de la culture et une logique du pouvoir. La réflexion vise à vérifier les points de rencontre et la pertinence de ces deux théories en RDC. Elle est dialectique et est sous-tendue par la technique documentaire. Elle débouche sur la conclusion selon laquelle l'univers médiatique comme un construit (Charaudeau), participant de la logique de la scribalité (Budim'bani), opère bien en RDC. Les cinq modèles : ceux de la cacophonie des communiqués et de nouveaux gourous médiatiques ainsi que ceux unipolaire, pluraliste et bipolaire le prouvent bien.

Mots clés : Charaudeau ; Budim'bani ; univers médiatique ; la scribalité ; modèles congolais.

Abstract

How does Charaudeau conceive of the media universe ? How does the media structures public space ? What are logics underlying the media staging ? To what extent do these logics infer on the media practice in DRC ? This text discusses two theories : the theory of the media as contruct and the theory of scribality. The first, by Patrick Charaudeau, considers that there is a relationship between structuring the public space and the staging in the story. The second, by F.-X. Budim'bani, holds that the logic of the media is a logic of culture and a logic of power. The text is a dialectical analysis underpinned by documentary technique. It leads the conclusion that the media universe as a construct (Charaudeau), participating in the logic of scribality (Budim'bani) operates well in DRC. The five models : those of the cacophony of press releases and new gurus as well as those of unioplar ; pluralistics and bipolar prove is well.

Keys words : Charaudeau ; Budim'bani ; media universe ; scribality, congolese models.

Introduction

L'inspiration de ce travail vient de la troisième partie intitulée : « Stratégies de mise en scène de l'information », de l'ouvrage de Patrick Charaudeau portant le titre : *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours médiatique*. L'ouvrage est paru à Bruxelles, aux éditions De Boek et Larcier en 2005. La nouveauté de la réflexion découle du fait qu'elle met en dialogue cet ouvrage avec la *théorie de scribalité* de François-Xavier Budim'bani, qui a soutenu les réflexions du Séminaire de *Critique des systèmes et industries de la presse écrite* ainsi que la praxis de la mise en scène des récits médiatiques en République Démocratique du Congo (RDC). Il répond principalement au questionnement suivant : Quelle est la nature de l'univers médiatique ? Comment les médias structurent-ils l'espace social ? Quelle(s) est/sont la/les logique(s) à la (aux) quelle (s) obéit la mise en scène médiatique ? Ces (cette) logique(s) infèrent-elle(s) sur la pratique médiatique en RDC ? Si oui, sous quels modèles ce(tte)s logique(s) se manifeste/ manifestent-elle(s) ?

Nous postulons, face à ce questionnement, que le récit médiatique est régi par la logique de la scribalité dans ses variantes de logique de la culture, logique de la classe au pouvoir et logique de l'institution. Cette logique opère partout dans construction de l'univers médiatique et la structuration de l'espace social. Elle transparait dans l'histoire de la presse, le cas échéant de la presse congolaise, sous des modèles précis de mise en scène médiatique.

Puisque la nature agonistique du travail le suggère, nous utilisons, pour réaliser ce travail, la *méthode dialectique*. Il s'agira d'une démarche dans laquelle le livre en lecture constitue la thèse ; les réflexions du Séminaire de *Critique de systèmes et industrie de presse écrite* ainsi que la praxis médiatique congolaise, l'antithèse ; et les modèles inférés, la synthèse.

Nous nous servirons évidement de la *méthode d'analyse de contenu* dans ses variantes *documentaire (*Marquet, Campenhoudt & Quivy, 2022) et de *compte-rendu*[1]. Le documentaire tient dans le mesure où il s'agira de travailler sur un corpus de texte tandis que compte-rendu est de mise dès lors qu'il sera question de consigner les relations entre les éléments venant du livre en étude et les éléments d'autres sources pour faire des inférences d'inférence.

[1] Cette technique inspirée d'A. KAYEMBE, *Théories et modèles de communication institutionnelle*. *Réflexions du Séminaire à l'intention des doctorants de l'UCC*, inédit, Kinshasa, 2021-2022. Dans le processus de conceptualisation de la thèse, ce professeur situe le compte-rendu au quatrième niveau. Il entend par ce vocable, la consignation des relations entre les variables.

Pour donner une synthèse de ce qui se poursuivra en détails dans la première partie, question d'imprimer un caractère particulier à l'exposé, force est de retenir, de prime abord, que la troisième partie de l'ouvrage qui nous intéresse est subdivisée en quatre chapitres. Patrick Charaudeau y développe tour à tour, en premier lieu, la question de la construction de la nouvelle comme une mise en scène ; en deuxième lieu celle du reportage de l'évènement ; en troisième lieu celle du commentaire de l'évènement ; et en dernier lieu, celle de la provocation de l'évènement.

Le travail est subdivisé en deux sections. La première section est une synthèse discutée des chapitres de la partie de l'ouvrage sous examen. Nous y abordons, avec Patrick Charaudeau, la question de la construction médiatique de l'espace sociale et ce, en termes co-temporalité énonciative, de hiérarchisation des informations et de structuration de l'espace social. La seconde section est consacrée à logique médiatique. Nous y traitons essentiellement de la double logique médiatique (logique de la culture et logique de pouvoir) et des modèles inférés de cette logique.

1. L'UNIVERS MEDIATIQUE COMME UN CONSTRUIT

Selon Patrick Charaudeau, l'univers médiatique est celui de la *construction de la nouvelle* (Charaudeau, 2005*)*. Cette dernière résulte du passage de l'évènement à la nouvelle, qui dépend d'une « triple mimesis » (Charaudeau, 2005) : la description, le reportage et analyse de ce qui s'est passé. En effet, un évènement devient une nouvelle à partir du moment où cet évènement est porté à la connaissance du public. Ce passage de l'évènement à la nouvelle ne relève pas du sens commun. C'est un processus rationnel et professionnel. En tant que tel, il procède d'un ensemble de stratégies de sélection des faits. Ces stratégies travaillent sur le temps, l'espace et la hiérarchie pour convertir l'évènement en nouvelle (Charaudeau, 2005).

1.1. Une question de « co-temporalité énonciative »

S'agissant du temps, Patrick Charaudeau estime que la mise en scène médiatique obéit à une *logique d'obsession du présent et d'absence de perspective* (Charaudeau, 2005). Pour lui, les médias prennent en charge des évènements sujets à une *co-temporalité énonciative* (Charaudeau, 2005). L'auteur entend ainsi soutenir deux idées qui se tiennent. La première est que les médias tendent à faire un rapprochement entre l'instant où surgit l'évènement et l'instant où se fait la production médiatique. La seconde est que les médias ont tendance à faire un rapprochement entre l'instant où se fait la production médiatique et celui durant lequel on

consomme cette production. De la sorte, l'actualité est le critère principal du choix des thématiques dont traitent les médias. Il en vient à conclure que le discours médiatique est sous-tendu deux caractéristique essentielles : l'*éphémérité* et *l'a-historicité* (Charaudeau, 2005).

1.2. Le dilemme de proximité et ubiquité

S'agissant de l'espace, l'auteur estime que celui-ci se situe entre *ubiquité* et *proximité* (Charaudeau, 2005). Et comme de raison, les médias entendent rapporter les évènements du monde, qui se sont déroulés dans les lieux proches et lointains de celui où se trouve l'instance de réception. Il s'ensuit, estime l'auteur, que les médias sont pris en tenailles entre deux imaginaires. Ils doivent, en effet, gérer leur contenu en tenant compte de deux types de public : ceux qui s'accrochent au terroir et ceux qui rêvent de la planète. Une telle posture pose la question de savoir comment harmoniser dilemme de l'égocentrisme et du désir d'ubiquité. Pour l'auteur, une des pistes de sortie de cet écueil est la participation citoyenne, laquelle pose du même coup la question des modalités de sélection des informations. Placide Okalema (2020) proposerait, pour sortir de ce dilemme, l'hypothèse de la vérité journalistique comme un continuum dont la finalité est la saturation du sens.

Dans tous les cas, la question qui se pose est celle de savoir comment gérer la participation citoyenne pour atteindre cette vérité conçue comme continuum. P. Charaudeau propose, à cet effet, le mécanisme de hiérarchisation des informations. Mais même alors, la question suivante demeure : « Quels sont les critères principaux de hiérarchisation des informations ? »

1.3. Critères de hiérarchisation des informations

La hiérarchisation des informations est fonction principalement, à en croire P. Charaudeau (2005), du *critère d'importance* et, secondairement, de la *fonction de filtrage des médias* et de ce qu'on pourrait appeler le *management des sources.*

1.3.1. Le critère d'importance

La hiérarchisation des informations trouve, selon P. Charaudeau (2005), dans le bluff de la participation citoyenne, son point d'ancrage. Elle doit se faire selon le *critère d'importance*, qui est fonction, selon lui, des *facteurs externes* et de *facteurs internes*.

Les facteurs externes sont : le *surgissement, la programmation et suscitation*. Ces trois facteurs donnent lieu respectivement aux évènements-accidents, aux évènements programmés ainsi qu'aux évènements préparés et provoqués.

Les facteurs internes sont : le principe de *saillance* et le *principe de prégnance,* qui finissent par produire le *phénomène d'amalgame* en amont comme en aval.

Le principe de saillance réfère au fait que les médias rapportent ce qui est censé émouvoir ou intéresser le public ; ce qu'on appelle *le point de saillance* ou *potentiel de saillance*. On est ici dans le registre de l'agenda setting dans lequel, en sélectionnant certaines informations, les médias empêchent d'autres informations d'atteindre le public.

Le principe de prégnance renvoie au fait que l'agenda ne concerne sinon n'est pas seulement les faits mais ceux-ci avec leur traitement.

La combinaison de la prégnance et de la saillance donne lieu au phénomène d'amalgame. Cet amalgame apparait en amont (à la production) comme en aval (à la réception). En amont, les médias établissent nécessairement, en présentant les faits, une relation de causalité ou d'analogie entre les faits comme si tous étaient solidaires ; ce qui donne lieu, à tort, à un espace public compacté. En aval, il y a amalgame dans la mesure où l'information livrée par le producteur ne coïncide pas nécessairement avec ce que le récepteur consomme : l'information doit faire face au processus d'interprétation du récepteur.

P. Charaudeau met ici en évidence l'idée selon l'instance d'émission négocie le message avec l'instance de réception[2]. Une négociation qui se fait non seulement selon ses connaissances, mais aussi selon ses intérêts et ses attentes.

1.3.2. La fonction de filtrage

La relation entre les facteurs externes et ceux internes donne lieu à la construction de l'espace public médiatique. P. Charaudeau (2005) préfère le nommer plutôt *fonction de filtrage* des médias, qu'il comprend comme tentative d'événementialisation. Cette tentative génère une *structuration médiatique de l'espace social*. Celle-ci comprend deux étapes : l'amont ou en production et l'aval ou en réception. En amont, on procède à la structuration de l'espace tandis qu'en aval, on a affaire à la répartition, au rubriquage et la réparation thématique.

La répartition de l'espace réfère au fait que l'instance pourvoyeuse de sens doit construire ses propos en gérant la *visibilité publique des évènements* qu'il traite, c'est-à-dire bien déterminer les domaines d'activité et la nature des acteurs qui participent à l'évènement et qui acquièrent,

[2] Nous nous référons ici à Dominique Wolton pour qui, communiquer, c'est négocier, mesurer la capacité de résistance d'autrui.

de facto, le droit d'accéder aux médias. Ainsi, on distingue le domaine d'activité politique, le domaine d'activité citoyenne et le domaine d'activité quotidienne. Les acteurs qui participent aux évènements seront, pour leur part, sélectionnés selon les critères suivants : la *notoriété, la représentation, l'expression et la polémicité.*

Quant aux opérations de rubriquage, ils renvoient au fait que l'espace social est composé de *catégories différentes*. On postule que toutes les catégories sociales figurant dans l'opinion publique doivent figurer dans la répartition de l'espace. Ainsi, on aura les rubriques suivantes : information politique (nationale ou internationale), information économique, information sociale, information culturelle, information sportive et information pratique.

La répartition thématique dépend du support qui porte l'information : presse écrite, radio ou télévision. En presse écrite, elle est déterminée par l'emplacement, la typographie et la quantité de surface rédactionnelle. En radio et télévision, elle est fonction du temps qui génère l'accumulation et la hiérarchisation à l'intérieur de l'unité temporelle (début, milieu, fin).

1.3.3. Les sources de l'information

Les informations à présenter au public proviennent des sources. Celles-ci se retrouvent à *l'intérieur des médias* et *en-dehors des médias* (Charaudeau, 2005).

A l'intérieur des médias, on distingue entre les *sources actives* et les *sources passives*. Les premières réfèrent aux informations que les médias vont chercher. Ces sources sont alors les correspondants, les envoyés spéciaux et les archives propres. Les sources passives réfèrent aux informations qui viennent des agences d'informations. Ces sources sont alors les agences et industries de service ainsi que les autres médias.

Hors médias, on distingue les *sources institutionnelles* et les *sources hors institutionnelles*. Les sources institutionnelles sont : les Etats-Gouvernements, les Administrations, les organes sociaux et les hommes politiques[2]. Les sources non institutionnelles sont constituées des témoins, experts et les représentants des organisations.

1.4. L'espace social : un milieu médiatiquement structuré

Les évènements collectés doivent être organisés et présentés. Selon P. Charaudeau (2005), l'évènement médiatique se construit sous *trois modes*, à savoir : *actualité, socialité et attente* ainsi que *trois catégories discursives,* en *l'*occurrence : *rapporter, commenter et provoquer*.

1.4.1. Les modes de construction médiatique l'espace social

L*'actualité* se construit selon la trilogie sujet-informateur-informé, d'où le principe de modification. La *socialité* réfère au fait que l'information traite de ce qui surgit dans l'espace public, d'où le principe de prégnance. Quant à l'*attente*, elle renvoie à l'idée selon laquelle l'information doit capter l'intérêt-attention du sujet, d'où le principe de saillance.

1.4.2. Les catégories de construction du discours médiatique

La combinaison de ces trois critères généraux obligent l'instance médiatique à adopter des *catégories* qui lui permettent, soit de faire un *descriptif*, soit de faire un *narratif*, soit de faire un *argumentatif*. Il s'agit de rapporter, commenter et provoquer.

- **Le reportage**

Le reportage consiste à construire l'évènement rapporté (ER) en combinant les faits rapportés (FR) avec les discours rapportés (DR) (Charaudeau, 2005).

- ***Le fait rapporté***

Le fait rapporté résulte de la combinaison d'une triple activité : la description, l'explication et les réactions.

La description est fonction du potentiel et de la mise en scène discursive qu'opère le sujet lorsqu'il construit une *diégèse narrative*. Ceci donne lieu à une *diégèse évènementielle*, c'est-à-dire une succession d'actes ou d'action dont on ne connait ni la finalité ni l'intentionnalité. En effet, c'est le narrateur qui fait un schéma intentionnel. Pour ce faire, il recourt à la *désignation identificatoire*, c'est-à-dire apporte des pièces à conviction pour prouver que le fait a existé ; à l'*analogie*, c'est-à-dire il fait des scénarisations d'après-coup ; et à la *visualisation*, c'est-à-dire il fait voir ce qui n'est pas visible, entendre ce qui, généralement ne s'entend pas.

L'explication consiste à faire une conceptualisation intentionnelle autour des origines, finalité et place de l'homme dans l'univers. Il est question, ici, de fournir des détails sur les causes et les conséquences qui sont directement et immédiatement reliés à l'évènement. Expliquer, c'est aussi décrire les réactions. Il s'agit de mettre en relief les réactions des acteurs. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une déclaration ou d'un acte.

Dans tous les cas, le récit médiatique comporte deux caractéristiques essentielles (Charaudeau, 2005) : la *simultanéité* et la *reconstitution*. La simultanéité réfère à un évènement qui se déroule

parallèlement au récit. Ici, il y a simultanéité du temps de l'évènement et du temps du récit. La description consiste à assurer le suivi de l'évènement. L'explication consiste à l'élucider, expliciter et faire des appréciations. La reconstitution renvoie à un évènement qui s'est déjà déroulé. Le narrateur doit faire preuve de montage et de scénarisation. Pour ce faire, il usera de l'ouverture sur l'extérieur ou recourir au principe de cohérence et d'enchainement logique et non chronologique ; il développera un commentaire explicatif et clôturera le récit.

On dirait ici que la simultanéité renvoie au cas où la durée de l'évènement est égale à la durée du récit. C'est donc le cas du direct. Par contre, la reconstitution réfère au cas où la durée de l'évènement n'est pas égale au temps du récit. Il s'agirait, pour la plupart de cas, du différé.

- ***Le dit rapporté***

Le commentaire consiste à construire un évènement rapporté (ER) en disant comment et pourquoi les faits se sont passés ainsi. Il est un discours informatif et donc un discours rapporté. En tant que tel, il est caractérisé par un *jeu de marquage-démarquage* et de *marquage-intégration* (Charaudeau, 2005). Il est un discours dans lequel le rapporteur joue le rôle d'un intermédiaire entre un locuteur d'origine et un locuteur final et ce, parfois, dans une logique telle qu'il n'a même pas été en contact avec le locuteur d'origine et a recouru à un locuteur intermédiaire.

Le discours rapporté opère, selon P. Charaudeau, par une double opération : la *reconstruction* et la *déconstruction*. La première opération réfère au fait d'emprunter et intégrer un dit dans un autre acte d'énonciation tandis que la seconde fait allusion à l'acte d'appropriation ou de rejet vis-vis- des propos rapportés. La fonction principale du discours rapporté est donc de produire des preuves vis-à-vis de de soi et de l'autre.

Par rapport à soi, ces preuves sont de l'ordre de positionnement en termes de pouvoir, d'*engagement* (adhésion ou non adhésion au propos). Vis-à-vis de l'autre, ces preuves sont de l'ordre d'authenticité du dit d'origine, de responsabilité de celui qui l'a dit et de vérité.

La description du dit rapporté passe par trois opérations : la *sélection sur dit d'origine* (totale ou partielle), *l'identification* des éléments dont dépendent le dit d'origine (totale ou partielle) et *la manière de rapporter* (citation, intégration, narrativisation et évocation).

L'explication sur le dit rapporté est du registre seulement des causes et des conséquences. On s'arrête simplement aux motifs internes et externes qui ont motivé le locuteur d'origine à faire

telle ou telle déclaration. Ceux externes réfèrent aux pressions extérieures ; ceux internes renvoient à l'intention, à la volonté et au calcul stratégique du déclarant.

Quant aux réactions, elles constituent comme un droit de réponse sociale et posent, de ce point de vue, l'hypothèse de la suspicion sur le jugement d'autant plus que la présentation du locuteur permet en quelque sorte de déterminer son appartenance politique et ainsi de prédire le contenu de ses réactions.

Le dit rapporté dans les médias pose, selon P. Charaudeau, cinq problèmes et ces problèmes sont liés aux opérations de sélection, aux modes d'identification, de reproduction de citation et de types de positionnement.

Par rapport à l'opération de sélection, les journalistes doivent manager sur la posture qui consiste à donner à leur média la perception *d'instance d'information institutionnelle* et donc sérieuse ou d'*instance de fabrication de la démocratie* ou d'instance de *populisme.* Etant donné que, dans tous les cas, il y a toujours soupçon, la valeur du dit vient, selon P. Charaudeau, de l'aptitude à choisir ou à provoquer la déclaration et à la rapporter avec son effet de valeur. Veut-on un *effet de décision ?* Ici, le locuteur est détenteur du pouvoir et le média gagne en factualité. Ou un *effet de savoir ?* Le locuteur sera alors détenteur du savoir et le média gagne en explication. Ou encore un *effet d'opinion ?* Le locuteur sera quelqu'un qui formule une appréciation et le média joue son rôle de dévoilement de l'opinion. Ou, enfin, un effet *de témoignage ?* Dans ce cas, locuteur sera *l'homo quotidianus*, qui prononce une parole testimoniale et le média gagne en crédibilité.

Ces idées de P. Charaudeau rappellent les différents contrats audiovisuels : la recherche de l'effet de décision rappelle mutatis mutandis la visée conative et pourrait être du registre du contrat d'assistance. La recherche de l'effet d'opinion est en accord avec la visée explicative qui est du registre du contrat d'explication. La recherche de l'effet de savoir raccorde avec le la visée de transmission de connaissance et est donc du registre du contrat d'éducation. L'effet de témoignage est en accord avec la visée informative et rappelle le contrat d'information.

Dans tous les cas, les locuteurs doivent être identifiés dans le récit. Cette identification se fait par *dénomination, détermination* et *modalisation* tandis la reproduction du dit peut être *totale* ou *partielle* ou encore *affectée de la forme typographique*. En outre, le mode de citation a un effet sur l'information. La citation directe tend à produire un *effet d'objectivation* de

l'information ; la citation indirecte celui de la *desidentification* ou d'assimilation du locuteur d'origine ; et le mode narrativisé produit un *effet de dramatisation*.

Les modes d'identification de reproduction et de citation révèlent le type de positionnement en termes de distance par rapport au locuteur d'origine. La marque de cette distance, ce sont les transformations opérées sur l'énoncé d'origine. Celles-ci peuvent porter sur le *lexique*, ce qui induit un « acte volontaire » ; sur *la modalité du dit*, ce qui induit la posture de doute ou sur la *signification énonciative de la déclaration d'origine* : on transforme le dit en action, ce qui induit un constat- résultat ; et sur *l'énonciation du locuteur lui-même* en marquant une certaine distance vis-à-vis de la véracité du propos déclaré, ce qui induit le salut de l'intervention morale.

- **Le commentaire d'un évènement**

Selon P. Charaudeau, commenter un évènement, c'est à la fois *faire savoir ou décrire*, c'est-à-dire donner des garanties de véracité, et *expliquer*, c'est-à-dire donner la raison d'être de l'existence des faits portés à la connaissance du publique. De là vient que le commentaire participe de la mécanique argumentative, qui consiste à problématiser les propos, à en élucider les différents aspects et à les évaluer. Le commentaire est donc une mise en scène qui consiste à faire simple en motivant (Charaudeau, 2005).

Mais le commentaire médiatique pose deux types problèmes : ceux liés au *positionnement du commentateur* et ceux liés à ses *modes de raisonnement*. Le positionnement du commentateur journalistique est paradoxal dans la mesure où il est censé faire un dosage savant entre prendre parti pour et/ou contre. Ceci relève d'une argumentation scientifique qui procède par théorie-objet- méthode, ce qui permet de parvenir à cette posture savante. Or le journaliste est censé interpeler la conscience citoyenne, ce qui est impossible sans parti-pris. Le mode de raisonnement est censé être celui de la vulgarisation qui procède de la didactique. Or la didactique suppose une connaissance toute faite à transmettre à un public ciblé. Ce qui n'est pas le cas en discours médiatique où on va chercher les faits pour les porter à un public indéterminé. Il en découle les écueils de *déformation* (du fait de la contrainte de captation), de *l'amalgame (*relation de causalité trop facile dans la mise en relation des faits) et de *psychologisation (*effets pervers et paranoïaques).

- **La provocation d'un évènement**

La provocation de l'évènement consiste à susciter la confrontation des idées en combinant tribunes d'opinion (TO), interviews (I) et débat (D) pour susciter la délibération sociale (EP). Il s'agit d'une mise en scène du récit dans une logique telle que les confrontations des paroles entre les acteurs deviennent elles-mêmes un évènement saillant (Charaudeau, 2005). L'instance qui organise cette confrontation est le média, qui crée par là-même, un espace public propre lui. Ce qui donne lieu au « mode discursif de l'évènement provoqué ». Pour ce faire, les médias mettent en place un dispositif qui repose sur les caractéristiques suivantes :

- *L'extériorité* : les paroles doivent être extérieures aux médias ; elles ne proviennent pas des journalistes.
- *L'actualité* : les paroles doivent porter sur les thèmes récents de politique ou de société
- *Les acteurs* : on doit donner la parole à des *personnes identifiées* (notable, expert, témoin, etc.), qui sont présentés par un *représentant des médias* (interviewer et animateur) dans un espace de *visibilité approprié*. Les représentants des médias jouent le rôle de *sélection et de spectacularisation* en recourant à la traduction, au questionnement, à la provocation et au commentaire des propos.

Selon Patrick Charaudeau, l'évènement provoqué pose le problème de la limite du champ d'action des médias et du choix des acteurs. En effet, d'une part, les représentants des médias doivent spectaculariser, ce qui prête le flanc au risque de sacrifier la visée informative à celle de la captation ; d'autre part, ils doivent choisir la personne à qui donner la parole.

Le problème est que ceux qui sont choisis sont, en priorité, des personnes d'une certaine notoriété. En effet, tout d'abord, en choisissant un politique, les journalistes encourent le risque de se frotter à la langue de bois. Ensuite, en choisissant un expert, le journaliste risque de tomber dans le piège de dépendance relative pour deux raisons : d'abord, l'expert est employé ce dernier est au service du pouvoir politique vis-à-vis duquel il doit une certaine réserve ; ensuite il doit il doit préserver sa posture de bon spécialiste vis-à-vis du média qui l'invite. Enfin, le choix du citoyen pose également deux problèmes : celui de la *minorité anonyme* et celui de *témoin*. En réalité, d'une part, les citoyens ne sont choisis par les représentant des médias que comme *victime ou revendicateur* et donc *comme intrigues de dramatisation de la vie sociale* ; d'autre part, ils sont choisis comme *un alibi pour les médias :* ils sont quasi sans identité et sans opinion, puisque leur rôle est simplement d'authentifier le récit (Charaudeau, 2005).

Par ailleurs, au niveau du dispositif de mise en spectacle, le choix du thème est dicté par les impératifs d'actualité. Ce qui fait qu'on porte attention à ce qui comporte le plus *d'indices de dramatisation (*Charaudeau, 2005). Ces indices infèrent sur le choix des invités. Cette option est levée sur fond de représentativité, contradiction et rôle de l'animateur. La représentativité pose le problème d'échantillonnage ; la contradiction est une exigence de la démocratie mais elle provoque des effets pervers ; le rôle de l'animateur consiste à mettre davantage au service de la du spectacle que d'une démocratie d'opinion.

2. LES LOGIQUES DES RECITS MEDIATIQUES EN RDC

En posant l'univers médiatique comme un construit social, Patrick Charaudeau met en lumière l'idée selon laquelle les médias sont, en réalité, dans culture de la scribalité (Budim'bani, 1997) : le récit médiatique est un *supplétif de la mémoire* : il répond aux besoins de recensement, de maitrise de l'espace et maitrise du temps.

2.1. La double logique de la mise en scène médiatique

François-Xavier Budim'bani estime que, pour bien jouer son rôle de supplétif de la mémoire, la mise en scène médiatique procède par double logique : la *logique de culture* et à la *logique du pouvoir*.

2.1.1. La logique de la culture

La logique de la culture trouve un point d'ancrage dans la notion de *dilemme de proximité et d'ubiquité* (Charaudeau, 2005). En effet, l'idée centrale de cette notion, on l'aura compris, est que les médias entendent rapporter les évènements du monde, qui se sont déroulés dans les lieux proches et lointains de celui où se trouve l'instance de réception. On se trouve-là au cœur de l'idée selon laquelle les médias répondent au besoin de maitrise du temps de l'espace (Budim'bani, 2021-2022).

En effet, lorsque P. Charaudeau traite de la question du passage de l'évènement à la nouvelle, il en parle comme de la résultante d'un processus qui requiert l'action de l'instance qui porte l'évènement à la connaissance du public. Il démontre ainsi combien les médias répondent à la *logique de la culture* (Budim'bani, 2021-2022). De fait, en rapportant, le journaliste décrit. Son *dit rapporté* et son *fait rapporté* sont des opérations de transmission de savoir. Il vient de là qu'en rapportant, il est dans la *fonction de conservation du savoir* (Budim'bani, 2021-2022). En outre, quand le journaliste commente l'évènement, il problématise ; pour problématiser, il

argumente ; en argumentant, il donne sens aux évènements. Il s'ensuit qu'il exerce la *fonction de la transmission du savoir (*Budim'bani 2021-2022).

Lorsque le journalise opère la mise en scène, il est appelé, en théorie, à donner la parole à tous. Or P. Charaudeau aura mis en évidence la notion du piège de la notoriété. Une notion dont l'idée sous-jacente est que ceux qui sont au pouvoir ou dans les institutions constituent une majorité favorisée d'acteurs dans la mise en scène médiatique alors que les citoyens constituent une minorité, qui est simplement une *intrigue de dramatisation de la mise en scène sociale*. Il vient de là que, de par leur rôle de spectacularisation de la scène dans la provocation des évènements, les journalistes remplissent la fonction la *réactualisation des modèles culturels* (Budim'bani, 2021-2022).

2.1.2. La logique de pouvoir

On voit se profiler à l'horizon de ce qui précède, la seconde logique qui préside aux médias dans une société de scribalité : *la logique de pouvoir* (Budim'bani, 2021-2022*)*. Le processus de mise en scène fait, en effet, des médias *une institution de médiation sociale* (Budim'bani 2021-2022). En effet, lorsque P. Charaudeau développe l'idée de *l'évènement provoqué,* il décrit le journaliste comme cet acteur qui organise les confrontations des paroles entre les acteurs. Ces confrontations de paroles, nous l'avons dit, deviennent elles-mêmes un *évènement saillant* (Charaudeau, 2005), au point que le média crée, par là-même, un espace public propre à lui.

Une telle idée trouve un retentissement chez Antoine Tine (2009) lorsqu'il aborde la question des médias en tant qu'agent de production et d'entretien d'opinions dans le travail de fabrique de l'opinion publique de la citoyenneté démocratique à travers la communication politique. Dans ses réflexions, ce chercheur démontre qu'opinion publique et démocratie représentative sont deux concepts qui font disparaître le peuple en tant qu'acteur politique collectif au profit des professionnels des médias ou des entrepreneurs politiques (Lifoli, 2009).

Par ailleurs, dans le processus de mise en scène, c'est le journaliste qui opère la sélection des acteurs devant intervenir. P. Charaudeau insiste sur trois catégories : les élus, les experts et les citoyens. Ce qui pose le problème du piège de la notoriété, avec comme pendant, la difficile posture du journaliste dans la spectacularisation de la scène. Le *principe d'extériorité* dans la mise en scène médiatique est un véritable lieu d'ancrage de la *fonction de médiatisation du savoir* dévolue aux médias. Et lorsque l'auteur affirme que le choix du journaliste, dans la mise

en scène, doit reposer sur de *principe d'actualité* - principe selon lequel le thème de la mise en scène doit être quelque chose de récent, qui découle de la politique et la société -, la thèse de médias comme institution de médiation sociale ne se trouve que confortée. Dans la sélection et la spectacularisation, le journaliste, en traduisant, en questionnant et en commentant l'évènement est, on ne peut plus, *médiateur.*

En réalité, le processus de construction médiatique de l'espace social tel qu'exposé par Patrick Charaudeau illustre combien l'instance médiatique est engagée dans la dynamique du processus éditorial. En fait, l'instance médiatique transforme les évènements en nouvelles et les nouvelles en informations qui sont destinées à un public. Le *dit rapporté* et le *fait rapporté* sont des *opérations du processus de production* (Budim'bani, 2021-2022), qui participent de la dynamique du *processus éditorial* (Budim'bani, 2021-2022). L'instance médiatique intègre, à travers la mise en scène, un *contenu dans un contenant* (Budim'bani, 2021-2022) en opérant une *ségrégation entre les élites réelles* (les notables) et les *élites potentielles* (les citoyens) (Budim'bani, 2021-2022).

P. Charaudeau (2005) aura démontré, à travers la notion d'*indice de dramatisation,* que la mise en scène médiatique obéit beaucoup plus à la *logique de la classe pouvoir ou à la logique de scribalité de type institutionnelle* (Budim'bani, 2021-2022). Il est clair que ceux qui sont détenteur pouvoir utilisent plus facilement les médias pour consolider leur pouvoir. Et les médias y participent dès lors qu'il leur est difficile, à proprement parler, d'échapper au *piège de la notoriété*. Qui plus est, lorsque les instances médiatiques *identifient* plus facilement les détenteurs du pouvoir (qui agissent dans une logique de tendance à imposer leur langue de bois) ou encore les experts (pris au piège de l'impossible indépendance vis-à-vis des institutions qui les engagent, ou des médias qui les invitent vis-à-vis desquels ils cherchent à garder leur crédit de neutralité scientifique), ils *dénient l'identité* d'acteurs aux citoyens, dans la mesure où ils réduisent leur rôle, dans le récit, à l'authentification des faits dont ils sont victimes, témoins ou revendicateurs : les citoyens sont des intrigues de dramatisation dans la mise en scène de la vie sociale, nous l'avons dit. Quoi de plus logique, dès lors de conclure que les médias participent à la logique de la reproduction des sociétés et des rapports entre les « sachants-lire et écrire »

ainsi que les autres ? On dirait même, avec Karl Marx, que les médias reproduisent les inégalités sociales et favorisent le retour des élites dont parle Wilfredo Pareto[3].

Ces idées rejoignent la théorie du contrôle social telle qu'exposée par Danielle Charron (1999). D'après lui, en matière des médias, il faut considérer deux déterminants : les *médias participent au processus de socialisation* ; les *médias réussissent à imposer au public une forme de réalité*. En ce sens, ils exercent un contrôle social. Ils présentent certains évènements et ils proposent aussi certaines manières de les interpréter. Ce qu'on appelle professionnalisme. Ce qui pose problème, c'est qu'à travers les *évènements programmés* et surtout le *processus de vérification des informations* auprès des sources officielles notamment, ils n'exercent pas pleinement le contrôle social ; ils deviennent un *instrument de visibilité très efficace* de ceux qui sont au pouvoir car alors, ils véhiculent leurs définitions et leurs interprétations des évènements.

2.2. Logiques médiatiques et structuration de l'espace social en RDC

La logique des médias, en RDC, est tributaire d'une pesanteur. Cette pesanteur est exprimée de manière éloquente par J.I.N. Kanyarwunga, que J.-P. Lifoli Balea (2009) reprend à son compte en ces termes: « Dès l'accession du pays à l'indépendance, les politiciens avaient compris que les médias étaient un élément important de la prise et du contrôle du pouvoir ; mais aucun d'entre eux n'avaient compris que la mauvaise utilisation de l'information pouvait conduire la démocratie congolaise naissante à chaos ».

Cette affirmation, qui conforte l'idée « budim' banienne » selon laquelle la logique médiatique congolaise est une logique *de la classe au pouvoir* doublée d'une scribalité de *type institutionnelle*, a une incidence sur la structuration médiatique. Au regard des indices qui jalonnent l'histoire du pays, il y a lieu de dire les médias ont structuré l'espace social congolais selon les modèles suivants : le modèle du concert de la cacophonie des communiqués (LIFOLI, 2009), le modèle unipolaire, le modèle pluraliste, le modèle bipolaire et le modèle des nouveaux gourous.

2.2.1. Le modèle du concert de la cacophonie des communiqués

Ce modèle réfère à la période subséquente à l'indépendance. Il renvoie à la dynamique du combat qui a vécu entre le président Joseph Kasavubu et le premier ministre Patrice-Emery Lumumba. Ces derniers, en effet, se sont livrés à « un échange impétueux de communiqués

[3] Lire à ce propos L. PORTIS, et C. PASSEVANT, « La théorie des élites de Vilfredo Pareto : usages. Note critique » : *L'Homme et la société* 121-122 (1996) 175-178.

médiatisés » (Lifoli, 2009), au point qu'une simple déclaration de presse a suffi pour que le Colonel Joseph-Désiré Mobutu puisse les neutraliser.

Comme on le voit, ce modèle met en scène deux acteurs institutionnellement haut placés. Ces acteurs sont dans un combat ouvert de *communiqués de presse*, qui induit leur fragilisation mutuelle. Cette fragilisation fait émerger un troisième acteur, détenteur d'une posture de force telle qu'il tranche simplement le duel par une *déclaration de presse*, grâce à laquelle il s'impose comme dictateur et ce, au mépris de toute norme.

Dans une telle situation, le peuple n'a plus que ses oreilles et ses yeux pour vivre la guerre de quelques hommes à la conquête de pouvoir.

2.2.2. Le modèle unipolaire

Ce modèle renvoie à la période qui va de 1965 à 1990. Ici, les médias sont compris comme un instrument au service de pouvoir, un instrument de complicité du pouvoir en place. Les informations sont conçues dans la logique de la cause du pouvoir. Les médias sont, comme qui dirait, un instrument de *médiation de l'idéologie* (Charland, 2010). Ils ne sont donc pas au service du peuple.

2.2.3. Le modèle pluraliste

Ce modèle est tributaire des actions de la Conférence Nationale souveraine, lesquelles ont provoqué le discours de la restauration du pluralisme politique et syndical du 24 avril 1990 et sonné le glas de monopartisme. Il coïncide avec la floraison des médias. Ce modèle se démarque du modèle précédent par le fait de donner parole aux citoyens. Ceux-ci peuvent désormais donner leur avis et opinion sur la gestion de la chose publique.

Ce modèle pose évidemment celle de savoir si la libération de l'espace médiatique et la floraison des médias ont généré le pluralisme médiatique. Le problème se pose en termes de rapport que les journalistes entretiennent évènements : « Comment ont-ils appris - pour paraphraser simultanément François-Xavier Budim'bani et Patrick Charaudeau - à rapporter, à commenter et à provoquer l'évènement ? ». Si la pluralité des médias n'entraine pas le pluralisme médiatique, c'est leur rapport à la mise en scène médiatique (le passage de l'évènement à la nouvelle) est biaisé. Il faudra alors chercher à savoir à partir de quel moment la pluralité des médias entraine le pluralisme médiatique.

2.2.4. Le modèle bipolaire

Ce modèle est consécutif à la prise de pouvoir l'entrée de l'AFDL. Selon J.-P. Lifoli Balea (2009), depuis cet évènement jusqu'aux institutions issues des élections post-conflits, le paysage médiatique congolais présente trois visages : la tendance *néo-mobutiste*, la tendance *nomologique*[4] (ou tendance *oppositionnelle)* et la *tendance sociétale.*

La tendance *néo-mobutiste* réfère aux médias qui s'inscrivent dans la logique de mobilisation pour persuader la population à se ranger derrière les gouvernants en applaudissant leurs dires et cela, au mépris de toutes leurs promesses à faire du Congo un pays où il faut beau vivre. Ces médias distillent à répétition des messages à caractère idéologique focalisés sur des slogans au contenu creux tels que *révolution de la modernité, programmes de 100 jours , gouvernement de warriors, task force* ou de *soutien aux mesures - qui ne font pas leurs preuves - comme l'état de siège*. On dirait, avec Charland (2010), qu'ils misent sur le logos et le pathos pour construire des schèmes de pensée de type, non pas syllogistique mais enthymémique. Les acteurs médiatiques sont dans une posture de thuriféraire du pouvoir en place. Les discours médiatiques s'inscrivent, partant, dans le contrat d'assistance et sont, par conséquent, du registre du conatif.

La *tendance nomologique* fait allusion aux médias qui servent de caisse de résonnance des opinions des particuliers, qui se cachent derrière le concept de « population » pour cristalliser leurs intérêts privés. Ces médias sont généralement de tendance oppositionnelle (Lifoli, 2009).

La *tendance sociétale* renvoie aux médias qui, dans leurs activités, s'efforcent de produire un service public ou un service d'intérêt général.

2.2.5. Le modèle de nouveaux gourous médiatiques

De plus en plus, naît de république Démocratique du Congo un nouveau modèle dans la mise en scène médiatique. L'espace médiatique est caractérisé par des acteurs qui semblent marquer une certaine rupture d'avec les pratiques des générations précédentes. Il s'agit, selon Jean-Claude Likosi et Arthur Yenga, d'une nouvelle génération où s'entrecroisent journalistes professionnels, entrepreneurs, usagers et producteurs des contenus médiatiques, dont les

[4] C'est nous qui le qualifions ainsi au regard de la logique d'intérêt que l'auteur a exprimé en une longue phrase.

pratiques induisent à des mutations majeures et influencent le public dans son ensemble. Ce sont *les nouveaux gourous de l'espace politique congolais*[5]

Leur mise en scène les déplace de la posture ancienne où le journaliste proposait un débat de fond ou jouait le rôle de simple médiateur qui facilite le déroulement du débat avec questions-réponses des invités, à une posture d'engagement affiché et parfois au mépris des règles traditionnelles de mise en scène. Ces acteurs sont, pour la plupart de cas, des anciens professionnels qui maitrisent le métier dans ses *arcanes, ses contraintes, ses intrigues, ses intrications et ses officines* (Likosi& Yenga, inédit). Ce sont, pour le moins, des acteurs aux allures militantes dont les uns ont connu la prison, les autres vivent en clandestinité, mais qui disposent tous d'une facilité étonnante d'accessibilité aux sources et, partant, à des informations sensibles (Likosi et Yenga, inédit)

Conclusion

Ce travail s'est donné comme objectif de chercher comment les médias structurent l'espace social et quelles sont les logiques qui président à une mise en scène médiatique. La réflexion s'est fondée sur la troisième partie du livre de Patrick Charaudeau intitulé : « Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours médiatique » *;* livre que nous avons confronté avec la théorie de scribalité de François-Xavier Budim'bani, donnée comme soubassement des réflexions dans le cadre du « Séminaire de Critique des systèmes et industries de presse écrite » ainsi que la pratique médiatique en RDC.

La réflexion s'est articulée autour de deux axes. Le premier axe, plus qu'une recension, est comme une bibliographie de la troisième partie de l'ouvrage en question intitulé : « Stratégies de mise en scène de l'information ». On retiendra, de cette partie, que l'univers médiatique est un construit. Cette construction passe par la *temporalité co-énonciative,* qui met le journaliste dans le *dilemme de proximité et d'ubiquité*. Ce dilemme somme le journaliste de sélectionner les informations sur la base d'une *hiérarchisation* en fonction des critères *d'importance,* de *la fonction de filtrage* et du *management sur les sources*.

[5] Les professeurs Jean-Claude Likosi et Arthur Yenga réfléchissent sur ce qu'ils appellent « nouveaux gourous médiatiques en RDC ». Jean-Claude Likosi a soumis ces pistes de réflexions aux doctorants de communications sociales de l'UCC. Le cadre de réflexion de ce séminaire porte le titre suivant : *Les nouveaux gourous médiatiques congolais. De la sociologie compréhensive à l'analyse des pratiques d'une profession en mutation. Orientations pour le séminaire de sociologie de la communication*.

Le journaliste focalise alors son attention sur le *principe de saillance* et de *prégnance*, ce qui lui permet d'échapper au *phénomène d'amalgame* par une bonne *structuration de l'espace social* en misant sur le *principe de lisibilité publique* des évènements, qui passe par le mécanisme *rubriquage*. De la sorte, le journaliste réussit à mettre en scène les *sources internes aux médias* et *les sources hors-médias* pour construire son récit sur fond des modalités d'*actualité, socialité et attente* ainsi des catégories discursives de *reportage*, *commentaire* et *provocation*. Son reportage prend alors la forme de *dit rapporté* et de *fait rapporté*. Son commentaire *fait savoir, décrit et explique* tandis que sa provocation ménage *tribunes d'opinion* (TO), *interviews* (I) et *débat* (D) pour susciter la *délibération sociale* (EP).

Le deuxième axe de la réflexion axe s'est appliqué à passer à l'épreuve du *Séminaire de Critique des systèmes et industries de la presse écrite* et la praxis de la Presse en RDC. Objectif, vérifier si l'hypothèse de la logique de la scribalité, comme soubassement intellectuel, qui structure la mise en scène des récits médiatiques, opère en RDC.

A travers les notions *dilemme d'ubiquité et de proximité,* qui conditionne le journaliste à reporter, commenter et provoquer la nouvelle de manière à échapper au *dilemme des partisans du rêve d'évasion vers le monde lointain* et ceux du *cramponnement sur la loi de la proximité géographique* par une bonne *spectacularisation du récit*, nous avons découvert qu'en réalité, la mise en scène médiatique participe sinon procède partout de/par la *logique de la scribalité.*

La logique de la scribalité stipule que les médias servent avant tout de *supplétif de mémoire*. En effet, il existe une culture médiatique, qui structure l'espace social selon la logique du pouvoir et la logique de la culture : les médias *conservent le savoir ; ils transmettent le savoir* ; ils *reproduisent sinon réactualisent des modèles culturels*. *Le dit rapporté et le fait rapporté* ainsi que la *spectacularisation de la mise en scène*, où le *piège de la notoriété* impose en occupation de l'espace, une minorité considérée comme acteurs au détriment de la majorité de citoyens considérés comme des tremplins d'authentification des évènements médiatiques, sont des preuves indubitables de cette conservation, transmission des savoirs ainsi que réactualisation des modèles culturels.

Un regard panoramique sur la République Démocratique du Congo a démontré que les pratiques de mise en scène dans les récits médiatiques en ont structuré l'espace publique selon les cinq modèles : le modèle du concert de la cacophonie des communiqués, le modèle unipolaire, le modèle pluraliste, le modèle bipolaire et le modèle des nouveaux gourous médiatiques.

L'une des questions restées en suspens, que ce travail aura soulevées est celle de savoir pourquoi la pluralité des médias en RDC n'a pas entrainé le pluralisme médiatique. Peut-être que le modèle de nouveaux gourous médiatiques apportera des pistes de réponse à cette question. Mais d'ores et déjà, le modèle « budim'banien » de réflexion, qui propose de vérifier si le rapport des acteurs médiatique aux évènements n'est pas biaisé, pourrait constituer une piste de réflexion à venir.

Références

1. **Budim' bani. F.-X. (inédit).** Critique de systèmes et industries de presse écrite. Séminaire à l'intention des doctorants de l'UCC. Kinshasa.
2. **Budim' bani. F.- X. (1997).** Emergence de la scribalité et enjeux sociaux et culturels au Zaïre : Revue Africaine de Communication Sociale, volume 2, numéro 2.
3. **Charaudeau. P. (2005).** Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours médiatique. De Boek &Larcier. Bruxelles.
4. **Charron. D. (1999).** Une introduction à la communication. Presse Universitaire du Québec. Montréal.
5. **Charland. M. (2010).** Le langage politique : GINGRAS. A.-M. Dir. La communication politique. Etat des savoirs, enjeux et perspectives. Presses de l'Université de Québec. Montréal.
6. **Kayembe. A. (inédit)**. Théories et modèles de communication institutionnelle. Réflexions aux auditeurs de DEA à l'UCC. Kinshasa.
7. **Lifoli. J.-P. (2009).** Médias en République Démocratique du Congo. Construction ou destruction de l'espace public. Editions universitaires européennes.
8. **Likosi. J.-C. & Yenga. A. (inédit).** Les nouveaux gourous médiatiques congolais. De la sociologie compréhensive à l'analyse des pratiques d'une profession en mutation. Exposé du Séminaire de Théories et modèles de sociologie de la communication à l'intention des doctorants de Communication sociales. UCC. Kinshasa.
9. **Marquet. J. & Campenhoudt. L. V. & Quivy. R.** (2022). Manuel de recherche en sciences sociales. 6e édition. Armand Colin. Paris.
10. **Okalema. P. (2020).** Une vision continuum de la vérité en journalisme : Revue Africaine de Communication sociale. numéro 1.
11. **Portis. L. & Passevant. C. (1996).** La théorie des élites de Vilfredo Pareto : usages. Note critique : L'Homme et la société 121-122.
12. **Tine. A. (2009)**. Les journalistes, la démocratie et l'opinion publique. A la conquête d'un espace citoyen : Administrer l'espace public africain. CODESTRIA, CD-Room. Yaoundé.